



Un homme marié qui peut faire reconnaissance son fils ?

Par **celine**, le **18/09/2011** à **13:00**

Bonjour,
j'ai eu un garçon avec un homme marié et son papa voulais reconnaissance son fils mais il a peur etre jugé par la loi . comment dois t'il fait? et quel démarche? et es ce qu'il es possible faire reconnaissanceson enfant ? merci de me répondre j'ai besoin vos conseils aider moi svp

Par **mimi493**, le **18/09/2011** à **13:00**

Oui, il peut sans le moindre problème, et son épouse ne sera pas mis au courant.

Par **celine**, le **18/09/2011** à **13:35**

merci mimi
son épouse est aussi au courant cette histoire' mais elle peut contrer ou non?

Par **corimaa**, le **18/09/2011** à **13:41**

Non, elle ne peut pas aller contre la reconnaissance de cet enfant par son mari. Par contre, une fois reconnu, son père peut demander un droit de visite et d'hebergement. Et il devra

egalement vous payer une pension alimentaire pour l'enfant

Par **mimi493**, le **18/09/2011** à **13:43**

Elle ne peut rien faire sauf se servir de cet enfant pour prouver l'adultère et divorcer.

Par **celine**, le **18/09/2011** à **15:24**

merci de me répondre

je vais contact avec le papa de mon fils et parler de tous pour il pousse faire reconnaissance son bébé ,depuis 8 mois il ne ve pas faire cette démarche avec un excuse il n'as pas le droit faire ça parce ce ke il es marié et la loi va lui punir etre multifemme?

Par **corimaa**, le **20/09/2011** à **22:48**

[citation]la loi va lui punir etre multifemme? [/citation]

NON ! Il n'est pas marié avec vous, il n'est pas bigame. Il a le droit d'etre marié et d'avoir autant de maitresse qu'il veut, ça ne regarde que lui et sa femme. Si elle n'est pas d'accord elle divorce et c'est tout

Par **celine**, le **20/09/2011** à **23:31**

Le problème maintenant ce n'est pas il ne peut pas faire reconnait son fils,mais lui et sa femme vient acheté la deuxiem maison et en plus il ne sont pas nationalité française sa femme ne peux pas demande divorce . Et aussi elle a inquiète si son mari va faire reconnaissance mon fils un jour mon fils peut il héritier avec sa demi sœur ou non les maison?etc... Et c' est pour ca elle a faire tout possible contre et moi je ne peux plus lui voir quand j'ai découvrir qu'il Est Marié une seul chose je voulais qu'il paie pension pour mon fils et partager la garde ou au moindre il voir son fils des temps en temps pour je puisse allez travailler et refaire ma vie qu Es c ke dois je faire ? Si il ne veut pas faire reconnaissance son fils et sa femme m'as menace de me tue si je contact avec son mari.

Par **mimi493**, le **21/09/2011** à **00:49**

Déjà, vous arrêtez de vous laisser intimider. Vous reprenez contact et vous lui dites que soit il reconnait l'enfant, soit vous l'assignerez en justice.

[citation]partager la garde ou au moindre il voir son fils des temps en temps pour je puisse aller travailler et refaire ma vie [/citation] vous ferez comme tout le monde, vous vous occuperez seule de votre enfant, vous travaillerez en plus, et si vous avez de la chance, vous trouverez à refaire votre vie, mais vous n'aurez pas de temps pour la distraction. Faire un enfant avec un homme marié, ça a des conséquences que vous devrez assumer

Par **celine**, le **21/09/2011** à **23:57**

C'est vrai bien entendu et merci a tous j'essayerai de oublier et continue de vivre seule avec mon enfant. il Es très mignon, souriant, et sociable je l'adore,la reconnaissance de son père s'il ne fait pas tant pis pour lui. Un jour il regrettera. Chao....

Par **mimi493**, le **22/09/2011** à **01:39**

ou c'est vous qui le regretterez, parce qu'il peut la faire quand il le veut et exiger ses droits de père comme si de rien n'était.

Veillez à envoyer une LRAR au père (conservez copie et l'AR) afin d'avoir une preuve de l'avoir prévenu de l'existence de l'enfant

Si vous vous remettez avec quelqu'un d'autre, ne faites pas l'erreur de lui faire reconnaître l'enfant (le père biologique pourra le faire annuler). S'il veut vraiment être le père, épousez-le et qu'il adopte plénièrement l'enfant.

Par **celine**, le **22/09/2011** à **23:08**

Excusez moi Qu'es ce ke ca veut dire LRAR et. L'AR merci

Par **corimaa**, le **24/09/2011** à **01:07**

LRAR = Lettre Recommandée avec Accusé de Reception

AR = Accusé de Reception (le papier que la poste vous renvoie pour vous renvoie signé du destinataire prouvant que la lettre lui est bien parvenue)

Par **celine**, le **24/09/2011** à **09:50**

Merci !mais comment écrit la lettre et quel motif vous pouvez m'aider sil vous plait.